

La Caisse populaire Desjardins de Matane dévoile son Fonds d'aide au développement du milieu

C'est un retour à la collectivité de plus de 1 000 000 \$ depuis neuf ans!

PAYEZ
à l'ordre de

Organismes ou associations

Pour qui? Organismes ou associations, membres de la Caisse populaire Desjardins de Matane, dont la demande d'aide financière, établie selon la cible visée, s'oriente dans l'un des six domaines d'activité suivants :

- Arts et culture • Patrimoine • Développement coopératif et communautaire
- Santé et services sociaux • Éducation • Sports et loisirs

POUR

Volet Printemps 2010 : famille

Cible visée?

Pourquoi? Soutenir des actions qui visent le développement durable et le mieux-être de notre collectivité et ayant un impact économique, social et communautaire sur la grande région de Matane incluant Saint-Ulric.

Comment? Le document de demande d'aide financière pour le Fonds d'aide au développement du milieu est disponible au siège social de la Caisse, au centre de services de Saint-Ulric ou sur notre site Internet.

Date limite? Faites vite car vous devez déposer votre dossier de mise en candidature au plus tard **le 14 mai 2010 à 16 heures.**

DATE

14 mai 2010

50 000

\$

Combien? 50 000 \$ pour le volet Printemps 2010



Desjardins

Caisse populaire de Matane

Siège social
300, rue du Bon-Pasteur, C.P. 248
Matane • G4W 3N2 • 418 562-2646

Centre de services de Saint-Ulric
198, avenue Ulric-Tessier
Saint-Ulric • G0J 3H0 • 418 737-4391

www.caissepopmatane.com

